



2019

Rapport de gestion

Transparency

International

Suisse

Table des matières

Avant-propos du président	6
Nos thèmes	9
Prévention et lutte contre la corruption en général	10
Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance et des biens de luxe	12
Lutte contre la corruption dans le secteur privé en général	14
Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying	17
Lancement d'alertes	21
Lutte contre la corruption dans les marchés publics	23
Lutte contre la corruption dans la coopération au développement	24
Lutte contre la corruption dans le sport	25
Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique	26
Relations publiques et publications	27
Service d'information	27
Publications	29
Manifestations	31

TI Suisse interne	32
Accréditation	33
Membres	34
Assemblée générale	36
Comité	37
Conseil consultatif	38
Bureau et organe de révision	39
Comptes annuels	40

Transparency International Suisse
Schanzeneckstrasse 25
Case postale
3001 Berne

+41 31 382 35 50
info@transparency.ch
www.transparency.ch

© Transparency International Suisse
Avril 2020

Transparency International Suisse (TI Suisse) combat la corruption en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. TI Suisse, la section suisse de Transparency International, est une association au sens des art. 60 ss CC qui est financée par ses membres et par des donateurs.

Les principaux champs d'action de TI Suisse sont les suivants:

- Activités de sensibilisation et de plaidoyer pour promouvoir une législation efficace et en garantir la mise en œuvre effective, à l'attention des responsables politiques, de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et de la population en général;
- Élaboration de rapports et d'instruments de travail
- Encouragement de l'échange et de la formation continue parmi les milieux intéressés;
- Prises de position (publiques) sur l'actualité.

Avant-propos du président

Chers membres,

Chaque année à la fin janvier, Transparency International publie l'indice de perception de la corruption (CPI) dans le secteur public. Ce sont toujours les mêmes pays qui arrivent en tête, certains s'échangeant parfois les rangs. La Suisse a ainsi reculé d'une place par rapport à 2019, tout en obtenant le même nombre de points, et occupe désormais le quatrième rang, à égalité avec la Suède et Singapour. Dans l'ensemble, la situation n'évolue cependant guère.

La Suisse conserve certes sa position dans le peloton de tête, mais ce résultat est trompeur: son secteur public n'est pas libre de corruption, tant s'en faut. Par ailleurs, l'intégrité en Suisse ne signifie pas que la conduite des entreprises suisses à l'étranger soit aussi irréprochable, un aspect que le CPI ne mesure pas. Selon des enquêtes, les entreprises actives en dehors de nos frontières n'ont de loin pas toutes pris des mesures internes contre la corruption, ne serait-ce que sous la forme d'un code de conduite. De surcroît, il n'y a guère de scandales internationaux de grande ampleur dans lesquels aucune banque suisse n'a trempé. Les négociants en matières premières ne sont pas en reste, car ils n'ont pas tous cessé systématiquement de verser des pots-de-vin: pour avoir graissé la patte d'agents publics en Côte d'Ivoire et en République démocratique du Congo, le négociant

genevois en pétrole Gunvor a été condamné l'an passé au versement d'une amende de quatre millions de francs et d'une créance compensatrice de près de 90 millions de francs.

Et n'oublions pas les autres chantiers propres à la Suisse qui ne sont même pas représentés dans le CPI: pratiquement aucun progrès n'a ainsi été accompli en particulier en matière de lobbying et de transparence du financement de la vie politique. Dans bien des domaines, le lobbying pêche par un excès d'opacité, un déséquilibre dans son accès et une réglementation fort insuffisante. Si des progrès ont effectivement été accomplis dans certains cantons en matière de transparence du financement de la vie politique, les Chambres fédérales ont toujours du mal à aborder sérieusement ce sujet. Il est donc d'autant plus important que l'initiative populaire «Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique» passe prochainement devant le peuple.

En outre, de graves failles persistent dans notre dispositif anti-blanchiment, et les lanceurs-euses d'alerte sont toujours insuffisamment protégés par la loi. Les élus viennent d'enterrer plus de douze ans de travaux législatifs en vue d'améliorer la protection de ces derniers. Il reste à espérer qu'ils ne manqueront pas l'occasion, en 2020, de combler quelques graves lacunes lors de l'examen de la révision de la loi sur le blanchiment d'argent et d'accomplir des progrès concrets dans ce domaine.

Le rapport de gestion que vous avez sous les yeux présente en détail les activités et les comptes de TI Suisse en 2019. Notre association se félicite en particulier de sa présence médiatique en constante augmentation. En effet, les médias – de même que les responsables politiques – nous considèrent désormais comme un interlocuteur de choix pour

toutes les questions en lien avec la corruption. En outre, TI Suisse a été invitée à intervenir à plusieurs reprises ces douze derniers mois lors d'auditions parlementaires consacrées à des sujets touchant à la corruption.

En espérant pouvoir continuer à compter sur votre précieux soutien, je vous remercie sincèrement pour votre fidélité et pour l'intérêt que vous portez à nos activités.

A handwritten signature in black ink, reading "Eric Martin". The signature is written in a cursive, flowing style.

Eric Martin

Président de TI Suisse

Nos thèmes

Prévention et lutte contre la corruption en général

Sensibilisation du public

En dépit de la vision générale de la Suisse comme un pays prétendument libre de corruption, vision qui a la vie dure, notre pays présente d'importantes lacunes dans plusieurs domaines cruciaux pour la corruption. Par ailleurs, on n'est, encore trop souvent, pas suffisamment conscients de la gravité des effets que produit la corruption en Suisse – même dans ses manifestations plus subtiles comme le népotisme – sur la démocratie, l'économie nationale et la société.

Dès lors, TI Suisse a de nouveau accordé en 2019 une grande place, dans ses activités générales de prévention et de lutte contre la corruption, à la sensibilisation du public à la problématique de la corruption en Suisse, en complément au dialogue critique qu'elle cultive en permanence avec ses partenaires et les responsables politiques. TI Suisse a ainsi non seulement entretenu des relations très intenses avec les médias (voir le chapitre consacré à cette activité), mais aussi participé dans tout le pays à plusieurs tables rondes sur des thèmes de corruption liés à la Suisse ou pris part à la préparation et à la réalisation de manifestations et d'autres événements qui lui ont valu une grande visibilité. TI Suisse a ainsi joué un rôle de premier plan lors de la journée consacrée par la radio suisse alémanique SRF 2 au sujet de «La corruption en Suisse». Notre organisation a aussi mis ses compétences au service de la préparation de l'exposition temporaire

«Voter, à quoi bon?» et des débats publics organisés à cette occasion, que le Forum politique Berne a réalisés durant l'année électorale 2019 dans la capitale fédérale.

Organe fédéral de lutte contre la corruption

En 2018, le Conseil fédéral avait renouvelé la composition du Groupe de travail interdépartemental pour la lutte contre la corruption (GTID) à huis clos et sans consulter les experts anticorruption des milieux scientifiques et de la société civile. Après avoir essuyé les critiques publiques de TI Suisse et un rapport réprobateur du Contrôle fédéral des finances (CdF), l'organe de lutte contre la corruption de l'administration fédérale s'est attelé en 2019, au début de son nouveau mandat, à la formulation des futurs «objectifs anticorruption stratégiques» du Conseil fédéral. Lors de plusieurs ateliers organisés à cette occasion, TI Suisse a fait valoir ses compétences et présenté plusieurs propositions concernant la teneur d'une stratégie anticorruption fédérale efficace. L'adoption et la publication de cette stratégie, que nous attendons d'ailleurs depuis longtemps, sont annoncées pour le premier semestre 2020.

Lutte contre la corruption dans les secteurs de la finance & des biens de luxe

L'implication de la Suisse dans un grand nombre de scandales aux répercussions internationales a malheureusement aussi défrayé la chronique en 2019: il est encore trop facile d'introduire des avoirs provenant d'actes de corruption et d'autres agissements illicites clandestinement dans notre pays ainsi que de les camoufler et de les blanchir grâce aux services d'intermédiaires suisses.

Il n'est donc guère étonnant si les autorités de poursuite pénale et de surveillance ont une nouvelle fois mené de nombreuses enquêtes pour faire la lumière sur l'implication d'acteurs financiers helvétiques dans des affaires de corruption et de blanchiment d'argent pesant parfois plusieurs milliards de francs, comme les scandales Petrobras et Odebrecht au Brésil, la faillite de l'État mozambicain ainsi que les affaires de blanchiment et de corruption entourant le fonds souverain malaisien 1MDB et la compagnie pétrolière nationale du Venezuela PDVSA.

Dans ce contexte, les travaux visant à améliorer le dispositif antiblanchiment suisse ont de nouveau pris toute leur importance, notamment dans la perspective des projets de révision des actes législatifs lancés par le Conseil fédéral (voir ci-dessous). TI Suisse a mis ses compétences au service de ces travaux, notamment en produisant des documents, en nouant un dialogue avec les décideurs et en publiant des prises de position; pour ce faire, elle a en particulier puisé dans les

études qu'elle a réalisées sur ce sujet. Les compétences de TI Suisse dans ce domaine ont par ailleurs été mises en exergue par un commentaire juridique de la législation sur le blanchiment d'argent paru en 2019, auquel un membre du comité et un membre du conseil consultatif de TI Suisse ont apporté une contribution déterminante en qualité d'éditeurs et d'auteurs.

Révision de la loi sur le blanchiment d'argent

En 2019, le Conseil fédéral a, , soumis son projet de révision de la loi sur le blanchiment d'argent – si attendu, notamment en réponse aux pressions internationales – aux Chambres fédérales. Si ces propositions s'attaquent à des lacunes importantes, elles ne suffisent toutefois pas pour se doter d'un dispositif efficace contre le blanchiment d'argent. TI Suisse a relayé cette analyse dans les médias et l'abordé lors d'échanges avec des acteurs importants. Elle fera valoir sa position sur la question lors des débats parlementaires en 2020.

Surveillance des marchés financiers – ordonnance

Adoptée par le Conseil fédéral fin 2019, la nouvelle ordonnance relative à la loi sur la surveillance des marchés financiers est étroitement liée au dispositif antiblanchiment suisse. En effet, elle précise les compétences de l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) dans le domaine international et dans la réglementation de la place financière. Au préalable, TI Suisse avait répondu à la procédure de consultation et exprimé ses réserves, car la nouvelle ordonnance risquait d'affaiblir considérablement la FINMA et de mettre son indépendance en péril. TI Suisse poursuivra son engagement en faveur de l'indépendance de cette autorité, car c'est la seule façon de garantir l'efficacité de la surveillance et le respect effectif des règles.

Lutte contre la corruption dans le secteur privé en général

La corruption, tout comme la prévention et la lutte contre ce phénomène, demeure un sujet important pour le secteur privé suisse. L'éclatement du scandale du cartel de la construction dans les Grisons et la condamnation récente infligée à plusieurs sociétés informatiques pour une pratique longuement établie de corruption d'agents publics ont montré que des actes de corruption se produisent en Suisse aussi et que les entreprises suisses peuvent être rapidement confrontées à des actes de corruption tant à l'étranger que dans notre pays.

Sensibiliser les entreprises

L'importance capitale de la mise en place d'un dispositif de prévention de la corruption dans les entreprises suisses ne découle pas uniquement des énormes risques qu'un seul cas de corruption fait courir à leur réputation, mais aussi des graves conséquences directes, tant pénales que financières, qu'il peut entraîner. La condamnation au paiement de la somme record de 94 millions de francs que le Ministère public a prononcée en automne 2019 contre une société genevoise qui n'avait pas mis en œuvre les mesures organisationnelles requises pour prévenir la corruption en est l'illustration parfaite.

C'est dire toute l'importance que les activités de sensibilisation et les échanges avec l'économie privée ont eue l'an passé pour TI Suisse.

Notre association a ainsi organisé des séances de son «Practitioners' Circle» (voir ci-dessous), participé aux «Compliance Roundtable» (un atelier réunissant régulièrement des préposés à la conformité des entreprises) ou encore rencontré directement des représentants d'entreprises, de fédérations professionnelles et d'autres organisations.

Des représentants du bureau ont par ailleurs prononcé plusieurs exposés lors de journées organisées notamment par des hautes écoles, comme à l'occasion du cours de perfectionnement dispensé par la Haute école de Lucerne à l'intention des agents immobiliers. Tout comme l'année précédente, TI Suisse est aussi intervenue en tant que partenaire de l'Université de Bâle lors d'un cours de perfectionnement de deux jours réservé aux professionnels sur la gestion des risques de corruption dans les entreprises et organisations privées suisses.

Enfin, notre bureau a aussi entamé l'an passé les travaux préparatoires d'une série de documents sur la prévention et la lutte contre la corruption dans l'économie privée que notre organisation élaborera et publiera en 2020 et 2021. Il s'agit notamment de divers guides et outils pratiques à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME).

Anti-Corruption Practitioners' Circle

En 2019, TI Suisse a organisé une nouvelle fois, pour ses partenaires (membres collectifs), plusieurs séances de ces espaces d'échange consacrées à divers thèmes en lien avec la corruption. Le but de ce cercle est de donner aux préposés conformité et prévention de la corruption dans les entreprises la possibilité de traiter librement, sur une base confidentielle, les difficultés qu'ils ne manquent pas de rencontrer dans leur travail quotidien.

Le Practitioners' Circle organisé au printemps a porté sur la mise en place et le développement de systèmes internes de conformité et de prévention de la corruption, ainsi que sur les mesures à prendre lorsqu'un cas de corruption se produit, malgré tout, dans l'entreprise. En automne, les participants au Practitioners' Circle ont abordé les difficultés qui existent pour mettre réellement en pratique au quotidien les normes légales et internes visant à garantir un comportement intègre et conforme à la législation. Les discussions ont tourné autour de la façon de créer une culture d'entreprise favorable à cette pratique quotidienne, un critère déterminant pour que le dispositif de prévention de la corruption soit efficace et durable, quelles que soient la dimension et la branche de l'entreprise en question.

Lutte contre la corruption dans le domaine du financement de la vie politique et du lobbying

En 2019, le corps électoral suisse a élu un nouveau parlement fédéral. La campagne qui a précédé le scrutin a logiquement braqué les projecteurs sur la politique fédérale. Par rapport aux élections précédentes, le lobbying sous la coupole fédérale et le financement de la campagne réalisée par les partis et les candidat-e-s ont davantage suscité des débats, une nouveauté à mettre notamment à l'actif de la publication en début d'année électorale du rapport de TI Suisse sur le lobbying. Ce rapport a aussi été à l'origine de plusieurs interventions parlementaires relayant les revendications de TI Suisse (voir l'article suivant concernant le rapport sur le lobbying). Notre organisation a par ailleurs suivi de près les travaux parlementaires dans ce domaine et a envoyé au Parlement plusieurs contributions écrites (notamment une lettre d'information envoyée à tous les nouveaux membres du Conseil national sur la révision en cours du régime d'accès des lobbyistes au bâtiment du parlement).

Les cadeaux et autres avantages suspects octroyés à des magistrats fédéraux et cantonaux sont restés eux aussi d'actualité. Si le parquet genevois a poursuivi en 2019 ses enquêtes pénales contre le conseiller d'État Pierre Maudet pour soupçon de corruption, le procureur

général vaudois a en revanche clos ses investigations concernant les voyages en Russie entrepris par le conseiller d'État Pascal Broulis et l'ancienne conseillère aux États Géraldine Savary. Faisant valoir un intérêt public prépondérant, TI Suisse a demandé d'avoir accès à la décision de classement, ce que le procureur général lui a refusé.

L'opacité du financement de la vie politique à l'échelon cantonal et fédéral a elle aussi retenu davantage l'attention de l'opinion publique et de la classe politique. Aux progrès très réjouissants accomplis ces deux dernières années dans certains cantons (acceptation d'initiatives sur la transparence à Fribourg, Schaffhouse et Schwyz) s'est ajouté l'intérêt des Chambres fédérales pour cet important sujet, grâce à l'aboutissement de l'initiative populaire pour plus de transparence dans le financement de la vie politique, soutenue notamment par TI Suisse (voir ci-dessous).

Rapport sur le lobbying en Suisse

Début 2019, TI Suisse a publié une étude détaillée sur la qualité du lobbying en Suisse sous l'angle de l'État de droit et de la démocratie. Intitulé «Le lobbying en Suisse – influences cachées, intérêts croisés, accès privilégié», ce document de 90 pages radiographie la façon dont le lobbying est réglementé et pratiqué dans le processus législatif à l'échelon fédéral. Ses auteurs parviennent à la conclusion que, dans bien des domaines, pêche par un excès d'opacité et de déséquilibre ainsi que par une réglementation fort insuffisante. TI Suisse a formulé dix revendications qui sont autant de mesures visant à garantir que les activités de lobbying menées sous la coupole fédérale soient aussi légitimes, intègres et libres de corruption que possible.

La publication a reçu un écho médiatique considérable et entraîné la publication, toute l'année durant, d'un grand nombre d'articles, de prises de position et de commentaires détaillés, des représentants de TI Suisse ayant été longuement interviewés dans des programmes radio et TV nationaux. TI Suisse a aussi participé à plusieurs séances d'information et tables rondes sur le sujet (au Forum politique Berne avec des député-e-s au Conseil national, au «lunch politique» de la Fédération suisse des parlements des jeunes, à une table ronde de «Lobbywatch» et à un débat public à Neuchâtel, notamment).

L'étude de TI Suisse est désormais une référence et une source autorisée, en premier lieu pour les journalistes, mais aussi pour les acteurs politiques, d'autres organisations non gouvernementales, les milieux scientifiques et toute personne intéressée. Ce qui est particulièrement important pour TI Suisse, c'est que le rapport et les activités d'advocacy réalisées sur sa base ont déjà laissé des traces visibles dans la politique fédérale: ainsi, l'une des revendications principales de TI Suisse (la création de l'«empreinte législative» des interventions des lobbyistes) a été reprise dans deux interventions parlementaires et des députés de tout bord ont soutenu des revendications importantes de TI Suisse dans d'autres interventions déposées après la publication du rapport (limitation du nombre de mandats de lobbying rémunérés pour les membres des commissions parlementaires, déclaration plus détaillée des liens d'intérêts, plus de transparence et règles contraignantes concernant les voyages payés, délais de carence plus longs pour les membres du gouvernement et les hauts fonctionnaires fédéraux avant et après mandats, etc.)

Initiative sur la transparence

TI Suisse est l'un des promoteurs de l'initiative populaire «Pour plus de transparence dans le financement de la vie politique » et est aussi membre du comité de soutien. Cette initiative, qui a abouti en 2018, demande de rendre obligatoire la publication des dons importants et d'instaurer à l'échelon fédéral un régime de transparence modéré pour les partis ainsi que les comités des campagnes électorales et de votation.

Le Conseil fédéral ayant transmis l'initiative aux Chambres sans lui opposer de contre-projet et en recommandant de la rejeter, le Conseil des États a examiné cette demande cruciale en 2019 en sa qualité de premier conseil. TI Suisse a été à cet égard la seule organisation non gouvernementale à avoir la possibilité d'exposer aux membres de la commission chargée de l'examen préalable l'importance de cette demande pour prévenir la corruption et garantir l'intégrité de la vie politique. Le Conseil des États, qui s'est lui aussi aperçu de l'urgence des mesures à prendre, a formulé un contre-projet indirect sur lequel TI Suisse a rédigé une prise de position détaillée lors de la procédure de consultation. Le contre-projet finalement adopté par la Chambre des cantons comprend toutefois de graves lacunes dans certains domaines importants, que TI Suisse s'emploiera à combler durant l'examen parlementaire en 2020.

Lancement d'alertes

Découvert uniquement grâce à un lanceur d'alerte, le scandale du cartel de la construction aux Grisons a montré une fois de plus que de graves abus et délits économiques ne peuvent souvent être mis au jour et réprimés que grâce au signalement de lanceurs d'alerte internes. Cette affaire a aussi illustré, d'une façon à la fois manifeste et choquante, les risques d'ordre juridique, financier et social auxquels s'exposent en Suisse les personnes déterminées à signaler des abus voire des infractions dans leur environnement professionnel.

À l'échelle internationale, le rôle déterminant joué par les lanceurs d'alerte dans la lutte contre la corruption et la nécessité de les protéger jouissent d'une reconnaissance sans cesse croissante. Hors de nos frontières, les responsables politiques et économiques protègent et soutiennent toujours plus ces citoyen-ne-s engagés, grâce notamment aux pressions inlassables de Transparency International. Cet appui s'est matérialisé en 2019 à l'échelon de l'Union européenne par l'adoption d'une nouvelle directive, qui fixe des normes minimales et doit être transposée par l'ensemble des États membres d'ici 2021.

Malheureusement, la situation est tout autre en Suisse. Signalons néanmoins que, pour la première fois, une disposition légale concernant le statut des lanceurs-euses d'alerte et de leurs signalements semblait sur le point d'être adoptée (voir le prochain paragraphe). TI Suisse a donc consacré beaucoup d'efforts à ce sujet dans ses relations publiques et ses contacts avec le Parlement. Nous avons ainsi organisé un débat public animé par notre président durant lequel des experts du monde politique, économique et juridique ont disserté sur

le statut des lanceurs-euses d'alerte et sur la nécessité d'une réforme en Suisse. Outre sa présence médiatique notoire, TI Suisse a par ailleurs aussi participé, à l'occasion du Festival du film des droits de l'homme à Zurich, à une table ronde avec Adam Quadroni, qui a alerté l'opinion sur le scandale du cartel de la construction aux Grisons, afin de dénoncer la précarité du statut des lanceurs-euses d'alerte et d'attirer l'attention sur l'urgence des mesures à prendre en Suisse.

Protection des lanceurs-euses d'alerte – projet de loi

Fin 2018, le Conseil fédéral présentait au Parlement un nouveau projet modéré de révision du code des obligations, qui, s'il ne constituait de loin pas, de l'avis de TI Suisse, un dispositif global de protection, laissait du moins augurer, après plus de dix ans de travaux législatifs, l'inscription dans la loi de certains progrès. Le Conseil national ayant rejeté nettement le projet de loi, TI Suisse s'est investi avant l'examen au Conseil des États en faveur de la proposition du Conseil fédéral pour en éviter l'échec total, des efforts couronnés de succès, puisque la Chambre haute a adopté le projet du gouvernement. Néanmoins, l'opposition frontale exercée au National par des députés de tous bords était si forte qu'elle a fait capoter définitivement la révision lors de la session de printemps 2020.

De la sorte, la protection des lanceurs-euses d'alerte, pourtant si nécessaire, reste extrêmement rudimentaire en Suisse. Devant cette situation tout simplement inacceptable, TI Suisse poursuivra ses efforts dans ce domaine, notamment en s'investissant davantage dans la sensibilisation et le conseil à l'intention d'acteurs clés, non seulement de la politique, mais aussi de l'économie.

Lutte contre la corruption dans les marchés publics

Malgré sa bonne tenue dans le classement de l'indice mondial de perception de la corruption, le secteur public suisse est encore bien loin d'être réellement libre de toute corruption. Or, les risques de corruption sont particulièrement élevés dans les marchés publics pour la Confédération, les cantons et les communes. Ainsi, en 2019, le Ministère public de la Confédération a déposé plainte pénale contre un haut fonctionnaire fédéral et trois entrepreneurs, accusés de s'être livrés à des actes de corruption durant de longues années portant sur l'adjudication de marchés publics d'une valeur totalisant près de 100 millions de francs.

Durant l'année sous rapport, TI Suisse a aussi pris publiquement position sur cette vaste thématique et a suivi l'évolution de la situation, notamment en ce qui concerne la révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics, que le Parlement a finalement approuvée, après plusieurs allers-retours entre ses deux Chambres, à l'occasion d'une conférence de conciliation.

Lutte contre la corruption dans la coopération au développement

La sensibilisation des organisations suisses actives dans des pays en développement est restée un champ d'action majeur de TI Suisse en 2019. Nous avons notamment apporté notre concours, en tant que partenaire, à un séminaire de deux jours du Centre des études africaines de l'Université de Bâle qui s'adressait aux professionnel-le-s des ONG et des entreprises. À cette occasion, des experts de TI Suisse ont dispensé leurs connaissances et présenté des questions pratiques en lien avec la corruption.

«NGO Practitioners' Circle»

TI Suisse gère un «NGO Practitioners' Circle» pour les organisations non gouvernementales actives dans la coopération au développement, sur le modèle du «Practitioners' Circle» conçu pour les entreprises partenaires. En 2019, cet atelier a notamment été consacré à la mise sur pied et à la gestion d'un système anticorruption efficace et durable au sein des organisations actives dans la coopération au développement. En outre, les participant-e-s ont abordé, à la lumière de cas pratiques, divers aspects de la lutte anticorruption, allant du dispositif de prévention à mettre en place lors de la planification des projets à la gestion de crise en cas de faits avérés, en passant par les mesures concrètes à adopter sur place en cas de risque de corruption.

Lutte contre la corruption dans le sport

La plupart des organisations et fédérations sportives internationales ont leur siège en Suisse, de sorte que les scandales de corruption dans le sport à l'échelon international ont très souvent un lien direct avec la Suisse.

C'est particulièrement le cas de la bonne vingtaine de procédures engagées par les autorités pénales suisses en lien avec la FIFA pour des délits présumés de corruption, dont certains sont graves. Les enquêtes se sont poursuivies en 2019.

Siège d'organisations de ce genre, notre pays a tout intérêt à mettre à la disposition des ministères publics et des autorités judiciaires les moyens nécessaires (législatifs et financiers) pour enquêter en profondeur sur les accusations de corruption et prononcer les sanctions qui s'imposent. TI Suisse milite en outre pour que la Suisse adopte enfin une norme légale contraignante concernant la gouvernance et la surveillance des fédérations ayant leur siège dans notre pays, et revoie dans la mesure voulue le droit des associations.

Lutte contre la corruption dans le secteur de la santé et dans l'industrie pharmaceutique

La santé et l'industrie pharmaceutique sont deux secteurs particulièrement exposés aux risques de corruption. Si ce sont en premier lieu les activités de l'industrie pharmaceutique suisse dans des marchés étrangers particulièrement vulnérables à la corruption qui retiennent l'attention, le système de santé suisse, complexe et cher, n'est pas exempt de risques de corruption.

L'atelier du Groupe interdépartemental pour la lutte contre la corruption (GTID) de l'automne dernier a été consacré aux risques de corruption dans le système de santé suisse. Invitée à donner un exposé et à participer à une table ronde, TI Suisse a fourni aux participant-e-s de précieuses informations de fond.

TI Suisse a aussi suivi l'actualité dans cette thématique en 2019. Le Conseil fédéral a ainsi concrétisé, par voie d'ordonnance, le caractère délictueux des actes de corruption ou assimilés visés par la loi sur les produits thérapeutiques et qui sont commis pour exercer une influence sur les professionnels de la médecine. Il s'agissait de préciser l'interdiction des avantages indus en lien avec le commerce de médicaments soumis à ordonnance. Le Parlement a quant à lui étendu cette prohibition aux dispositifs médicaux.

Relations publiques et publications

Service d'information

Service de conférence

En 2019, des représentants du bureau et des membres du comité et du conseil consultatif ont de nouveau prononcé des exposés sur divers thèmes. TI Suisse est ainsi intervenue lors de plusieurs journées d'étude et de formation professionnelle continue des hautes écoles suisses (universités de Bâle et de Genève ainsi que Haute école de Lucerne) et de manifestations destinées à des spécialistes de l'économie privée et des administrations publiques (Confédération et cantons).

Relations médias et médias sociaux

Comme en 2018, la présence médiatique de TI Suisse s'est de nouveau accrue de façon significative en 2019. Il est particulièrement réjouissant que des représentants de TI Suisse se soient exprimés dans toute la Suisse dans des journaux à grand tirage et des émissions à grande audience, par exemple pour des entretiens d'une page entière ou en tant qu'invité à des émissions de débat et d'analyse, telles que «La Matinale» de la radio RTS La 1ère, le débat politique télévisé

«Classe politique» (RTS 1) ou «Tagesgespräch» et «Hörpunkt» (Radio SRF 1 / SRF 2).

La forte visibilité de TI Suisse en 2019 s'explique non seulement par les divers projets législatifs du Conseil fédéral et du Parlement en matière de lutte contre la corruption, mais aussi par la publication de son rapport sur le lobbying et les débats parlementaires et publics suscités par l'initiative populaire «pour plus de transparence dans le financement de la vie politique» dont TI Suisse est l'un des promoteurs.

TI Suisse a aussi continué à renforcer considérablement ses activités et son réseau sur Twitter et Facebook, parvenant à augmenter de près de 50 % son nombre de followers et d'abonnés sur ces deux canaux et accroissant de la sorte de façon significative la pénétration de ses communications.

Bulletin d'information

En 2019, le bureau a publié quatre numéros du bulletin «TInsight Corruption». Chaque newsletter présente des informations sur les activités de TI Suisse, sur l'actualité de la lutte anticorruption et sur les prochaines manifestations. Le nombre d'abonné-e-s de la newsletter dépasse les 1300, de sorte que le lectorat de notre organe d'information a lui aussi augmenté.

Site Internet

Entièrement refondu en 2017, le site Internet fonctionne généralement à satisfaction. Toutefois, une nouvelle programmation sera nécessaire durant le premier semestre de 2020, pour résoudre diverses questions d'ordre technique et administratif et pour assurer à long terme la stabilité du site. En conséquence, le bureau a réalisé les préparatifs requis durant le dernier trimestre 2019.

Publications

Indice de perception de la corruption 2018

À la fin du mois de janvier 2019, Transparency International a publié son indice mondial sur la perception de la corruption dans le secteur public (Corruption Perceptions Index, CPI). Le CPI confirme un triste constat: aucun pays, et pas non plus la Suisse, ne peut s'enorgueillir d'un secteur public exempt de corruption. Il a même fait état d'un développement de la corruption dans le monde entier.

La Suisse figure certes parmi les six premiers États du classement du CPI 2018 (elle occupe le troisième rang aux côtés de la Finlande, de la Suède et de Singapour), TI Suisse n'en a pas moins souligné, dans son communiqué de presse qui a obtenu un fort écho médiatique dans l'ensemble du pays, que la Suisse s'écarte encore nettement des notes maximales dans le classement de détail, de plus de 20 % dans certains domaines. Par ailleurs, notre pays affiche de graves lacunes dans des domaines importants qui ne sont pas pris en compte dans l'indice, tels que le blanchiment d'argent, la protection des lanceurs-euses d'alerte ainsi que la corruption dans le secteur privé ou dans le sport.

Le lobbying en Suisse

En prélude à l'année électorale, TI Suisse a publié fin février 2019 son étude sur la qualité du lobbying dans la politique fédérale sous l'angle de l'État de droit et de la démocratie. Cette analyse, dont la publication a été très remarquée, met en évidence que les pratiques de lobbying, qui sont en elles-mêmes légitimes, ne font pas l'objet

d'une réglementation assez stricte pour écarter efficacement les risques de trafics d'influence contraires aux exigences de la démocratie. TI Suisse formule dans son rapport dix revendications assorties de mesures concrètes qui visent à assurer que les activités de lobbying menées sous la coupole fédérale respectent les principes de transparence, d'intégrité et d'équité d'accès.

Manifestations

«Protection des lanceurs d’alerte – perspectives»

Le 19 juin 2019, TI Suisse a organisé à Berne une table ronde consacrée aux lacunes du dispositif légal de protection des lanceurs-euses d’alerte. Sous la houlette du président de TI Suisse, un parlementaire, une avocate et une représentante de l’économie privée ont disserté sur la réglementation en vigueur et sur la protection à assurer aux lanceurs-euses d’alerte en Suisse, mais aussi sur leur importance dans la lutte contre la corruption et sur les avantages dont bénéficient les entreprises dont les employé-é-s signalent les irrégularités.

Réunion annuelle des membres (RAM)

La Réunion annuelle des membres (RAM) de Transparency International a eu lieu le 19 novembre 2019 au siège du secrétariat de TI à Berlin. TI Suisse y était représentée par son président, son directeur et l’adjoint de celui-ci. Les membres ont adopté des résolutions sur des questions d’actualité, approuvé diverses modifications des statuts en matière de gouvernance et élu trois nouveaux spécialistes de la lutte contre la corruption au comité international : Eka Gigauri de TI Géorgie, Linda Ofori-Kwafo de TI Ghana et François Valerian de TI France. Étant donné que la stratégie mondiale de Transparency International arrive à son terme à la fin 2020, la réunion de Berlin a aussi été mise à profit pour débattre de la future vision à long terme du mouvement («Vision 2030»), débats qui serviront de base à la formulation de la stratégie valable à partir de 2021, qui sera concrétisée dans le courant de 2020.

TI Suisse interne

Accréditation

Chaque section de Transparency International doit être accréditée par le comité international. Le renouvellement de l'accréditation, une démarche qui doit être accomplie tous les trois ans, n'est octroyé que si sont encore remplies toutes les conditions dont est assortie la direction d'une section nationale (indépendance, financement, gouvernance, stratégie et activités opérationnelles).

Ré-accréditée pour la dernière fois en 2016, TI Suisse s'est donc soumis l'an passé à une procédure de ré-accréditation, qui a débouché, en automne, sur l'octroi par le comité international d'une nouvelle accréditation sans réserve.

Membres

Membres individuels

Fin 2019, TI Suisse comptait 237 membres individuels (2018: 199), soit une hausse réjouissante de près de 20%, qui se rajoute à la progression de 10% déjà enregistrée en 2018.

Membres collectifs

Le nombre de membres collectifs de TI Suisse (entreprises et ONG) a légèrement augmenté avec deux adhésions en 2019 (PostFinance SA et Spie Suisse SA), qui compensent les deux démissions au 1^{er} janvier 2020 (Caritas Suisse et Village Power), de sorte que les effectifs restent stables avec 44 membres collectifs.

Au 31 décembre 2019, les organisations suivantes étaient membres de TI Suisse: ABB Suisse SA, Action de Carême, Alliancesud, Basel Institute on Governance, BDO AG, bSquare, Caritas Suisse, Chemins de fer fédéraux (CFF), Contrôle fédéral des finances (CDF), Cotecna Inspection SA, Durrer Spezialmaschinen AG, Ecofact, Entraide protestante suisse, Ernst & Young, Fédération des Entreprises Romandes, Fondation Ethos, Geberit International SA, Hawa Sliding Solutions SA, Haute école d'économie FHNW, Helvetas Swiss Intercooperation, Implen SA, Institute for Compliance and Quality Management SA, La Poste Suisse SA, Monbijou Bern - begleitetes Wohnen in der Stadt, Nodon Consulting AG, Pain pour le prochain, PEQ GmbH, Philip Morris International, PostFinance SA, Pricewaterhouse Coopers, Rieter Management AG, Ruag Holding AG, SGS SA, Siemens Suisse SA, Sika SA, Spie Suisse SA, Société suisse des entrepreneurs (SSE),

SSR SGR, Stream House AG, Swiss Casinos, Swisscontact, Swisscom (Suisse) SA, Switzerland Global Enterprise, Symfact SA, Village Power AG et World Vision Suisse.

Donateurs

TI Suisse remercie la Pestalozzi Heritage Foundation, le KBA-NotaSys Integrity Fund, la Fondation pour la lutte contre la corruption et la Fondation Avina pour leur généreux soutien, ainsi que tous les donateurs individuels qui nous ont versé des dons de divers montants.

Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire de TI Suisse a eu lieu le 19 juin 2019 à Berne. Le rapport d'activités et les comptes annuels 2018 ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée et décharge a été donnée aux membres du comité et au bureau. Les membres de l'association ont par ailleurs réélu deux membres du comité et élu un nouveau membre (cf. ci-dessous). À la suite de son assemblée annuelle, TI Suisse a organisé une table ronde intitulée «Protection des lanceurs d'alerte – perspectives» (voir ci-dessus).

Comité

L'assemblée générale a réélu Karen Egger et Éric Amstutz au comité, et nommé membre Astrid Epiney, professeure de droit international, de droit européen et de droit public suisse, et rectrice de l'Université de Fribourg. De la sorte, le comité de six personnes a désormais la composition suivante:

Éric Martin, président, Berne (depuis 2014)

Mark van Thiel, vice-président, Steinhausen (depuis 2018)

Éric M. Amstutz, membre et caissier, Genève (depuis 2015)

Karen Egger, membre, Coppet (depuis 2015)

Astrid Epiney, membre, Fribourg (depuis 2019)

Konrad Meyer, membre, Winterthur (depuis 2014)

Conseil consultatif

En 2019, le comité a élu au conseil consultatif Alessandro Brenici, avocat, et Martin Graf, ancien secrétaire des Commissions des institutions politiques du Conseil national et du Conseil des États. Ont quitté le conseil consultatif Jörg Kaiser, Dr Heinz Locher, François Mercier, et Daniel Thelesklaf, qui a repris au milieu de l'année la fonction de chef du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent MROS.

De la sorte, le conseil consultatif comprend les neuf membres suivants au 31 décembre 2019:

Nadia Balgobin, Chêne-Bourg
Dr Alessandro Brenici, Lausanne
Dr Jean-Loup Chappelet, Lausanne
Martin Graf, Berne
Dr Christoph Lanz, Berne
Yvan Maillard Ardent, Marly
Dr Jean-Pierre Méan, Genève
Dr Bertrand Perrin, Tramelan
Marc Steiner, Saint-Gall

Bureau et organe de révision

Martin Hilti reste à la tête du bureau (taux d'occupation: 80%). Le directeur adjoint Alex Biscaro, également à 80%, est lui aussi au bénéfice d'un engagement de durée indéterminée.

Comme les années précédentes, le bureau a accueilli des stagiaires scientifiques pendant plusieurs mois en 2019. Il a ainsi été secondé par Rafael Navarro (jusqu'en avril) et par Jana Schmid (engagée à titre d'auxiliaire en octobre et novembre) et bénéficié du soutien de Maren Langhorst, engagée comme collaboratrice scientifique pour une durée déterminée (mai à décembre).

L'organe de révision est toujours la société BDO AG (Berthoud).

Comptes annuels

Bilan au 31 décembre

	2019	2018
Liquidités	350 255	290 429
Créances résultant de livraisons et de prestations	2 097	1 050
Créance envers la Fondation pour la lutte contre la corruption	30 000	30 000
Correction de valeur Créances résultant de livraisons et de prestations	-1 850	-1 050
Compte de régularisation de l'actif	14 080	7 370
ACTIF CIRCULANT	394 582	327 798
Mobilier et installations	1	1
Technologies de l'information et de la communication	1 699	0
ACTIF IMMOBILISÉ	1 700	1
Total Actif	396 282	327 799
Dettes résultant d'achats et de prestations	0	0
Compte de régularisation du passif	8 366	35 304
ENGAGEMENTS À COURT TERME	8 366	35 304
Capital libre	387 916	292 495
CAPITAL DE L'ORGANISATION	387 916	292 495
Total du passif	396 282	327 799

Compte de résultats

	2019	2018
Libéralités reçues	261 742	193 399
Cotisations	162 912	145 078
Produits divers	14 055	11 254
Dissolution / Constitution CV Créances résultant L+P	-800	900
Produit d'exploitation	437 909	350 631
Cotisations et subventions versées	747	1 019
Charges de personnel	303 495	282 370
Biens, services et marchandises	36 694	37 685
Amortissements	1699	0
Charges d'exploitation	342 635	321 074
Résultat d'exploitation	95 274	29 557
Résultat financier	-169	-282
Résultat exceptionnel	316	0
Résultat annuel avant variation du capital du fonds	95 421	29 275
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation	95 421	29 275
Attribution au capital libre	95 421	29 275
Résultat annuel après variation du capital de l'organisation	0	0

Tableau de variation du capital

2018

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	263 220			29 275	292 495
Résultat annuel		29 275		-29 275	
Total capital de l'organisation	263 220	29 275	0	0	292 495

2019

	État au 01.01	Attributions	Utilisation	Total Variation	État au 31.12.
Capital de l'organisation					
Capital généré libre	292 495			95 421	387 916
Résultat annuel		95 421		-95 421	
Total capital de l'organisation	292 495	95 421	0	0	387 916

Annexe aux comptes annuels 2019

Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes annuels de TI Suisse est conforme au code suisse des obligations (CO) et aux directives adoptées par la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC (RPC fondamentales, ainsi que norme 21). Les comptes annuels donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats.

Principe de permanence

TI Suisse a appliqué pour la première fois les principes de présentation des comptes du droit suisse (art. 956 ss. CO) lors de l'établissement des comptes annuels 2015. Les comptes annuels établis selon les normes comptables des Swiss GAAP RPC, qui donnent un aperçu réel du patrimoine, de la situation financière et des résultats, peuvent, dans certains cas, être contraires aux dispositions légales du code des obligations suisse. Dans ce cas, nous avons choisi des méthodes de présentation et d'inscription au bilan conformes aux deux corpus de normes afin de satisfaire aux dispositions en vigueur. Les normes d'évaluation sont ainsi conformes tant aux Swiss GAAP RPC qu'au code des obligations et aux statuts.

TI Suisse fait partie de Transparency International

Transparency International Suisse (TI Suisse), est la section suisse de Transparency International et a été fondée en 1995 en tant qu'association régie par les art. 60 et suiv. du code civil suisse ; elle n'a pas de liens financiers avec Transparency International, dont le siège est à Berlin.

Commentaires des postes du bilan

ACTIF

Actif circulant

Liquidités

Ce poste comprend les avoirs en caisse, en banque (Raiffeisen) et l'avoir auprès de Paypal.

Créances

Les postes créanciers résultant de livraisons et prestations comprennent des cotisations à encaisser de CHF 1850 et CHF 247 au titre d'honoraires de conférencier. Les cotisations sont rectifiées via le compte de correction de valeur.

Actifs de régularisation

Ce poste comprend les postes de l'actif résultant de la délimitation par matière et par exercice des postes des charges (loyer et dons). Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Actif immobilisé

Les achats d'importance, d'une valeur supérieure à CHF 3000, sont inscrits à l'actif et amortis linéairement. Les achats d'importance réalisés en 2019 ont été amortis à hauteur de 50%.

PASSIF

Engagements à court terme

Dettes résultant d'achats et de prestations

À la date de clôture du 31 décembre 2019, TI n'avait pas de dettes résultant d'achats et de prestations non réglées.

Compte de régularisation du passif

Il s'agit de dépenses régularisées. Les postes habituels des frais de personnel et d'exploitation ont fait l'objet d'une régularisation par exercice. Par ailleurs, les honoraires dus pour l'établissement des comptes annuels et leur révision ont aussi fait l'objet d'une régularisation. Ces postes sont inscrits au passif à leur valeur nominale.

Capital de l'organisation et fonds

Cf. le tableau de variation du capital.

Résultat annuel

Par décision prise par voie de circulaire, le comité a décidé d'attribuer le bénéfice annuel de CHF 95 421,00 au capital de l'organisation.

Précisions sur le produit

	2019	2018
Libéralités reçues		
Fondation pour la lutte contre la corruption	30 000	30 000
Pestalozzi Heritage Foundation	100 000	100 000
Fondation Avina	25 000	25 000
BDO AG	4 700	4 458
Versements au titre de réparation au sens de l'art. 53 CP	0	20 000
Steiner Niklaus	2 000	0
Suter Michael	2 000	2 000
Swiss Casinos Services AG	5 000	5 000
KBA-NotaSys Integrity Fund	80 000	0
Libéralités diverses	13 042	6 941
Total libéralités reçues	261 742	193 399
Cotisations		
Membres collectifs	143 475	128 608
Membres individuels	19 437	16 470
Total des cotisations	162 912	145 078

Produits divers

Honoraires de conférencier	2 307	7 371
Produit des brochures	0	12
Produit des manifestations	11 541	3 760
Autres produits	207	111
Total des produits divers	14 055	11 254

Autres indications

Rémunérations versées aux membres du comité

Les membres du comité et du conseil consultatif fournissent leurs prestations à titre bénévole. Leurs dépenses leur sont remboursées en fonction des frais effectifs.

Rémunération versée à la direction

La rémunération versée en 2019 aux membres de la direction (directeur et directeur adjoint) s'est élevée à CHF 226 171,35. Leurs dépenses leur ont été remboursées en fonction des frais effectifs.

Équivalents plein temps durant l'exercice

L'association Transparency International Suisse employait moins de 10 employé-e-s (équivalents plein temps) durant l'exercice 2019.

Engagements conditionnels

TI Suisse n'a pas d'engagement conditionnel envers d'autres personnes morales ou envers des particuliers.

Événements postérieurs à la date de clôture

À notre connaissance, aucun événement important pouvant avoir une influence sur les comptes annuels 2019 ne s'est produit après la date de clôture.

Rapport de performance

S'agissant du rapport de performance de TI Suisse, nous renvoyons le lecteur aux informations détaillées du rapport annuel qui précède.